

## **PERREAU Arthur**

**Né le 9 janvier 1882 à Soisy-sur-Etiolles (ex Seine et Oise)  
Marié, maçon.**

**Soldat au 1<sup>er</sup> régiment de marche de zouaves  
1<sup>ère</sup> compagnie de mitrailleuses.**

**Décédé le 11 mars 1916 à 5 heures, dans l'ambulance n° 6 du  
13<sup>e</sup> corps d'armée, à Broncourt (Meuse), des suites de blessures  
de guerre.**

**Enterré dans le cimetière de Crosne.**

**Mort pour la France à 34 ans.**

**Lorsque le 25 février 1916 l'ennemi déclenche son offensive sur  
Verdun, le régiment embarqué précipitamment à Villers-Cotterêts,  
est amené dans la région de Souilly, puis il prend position dans le  
secteur de Verdun : Bois Bouchet et Bourrus la nuit du 8 au 9  
mars.**



Ordres reçus, le régiment part à l'assaut en terrain très découpé et boisé.

La progression est immédiatement saluée par des rafales de mitrailleuses extrêmement nourries. Tout le bois en est impacté.

En raison de la vulnérabilité des coureurs, il est impossible de porter les rapports.



La nuit, le bombardement par obus à gaz lacrymogène est incessant.

Quelques messages passent :

« N'abusez pas des coureurs. Évitez coureurs de jour, sauf urgence absolue »,

« Construisez des abris provisoires pour munitions »,

« Poussez cette nuit aussi loin que vous le pourrez, mais avec prudence, puis fixez vos hommes ».

Le 9 au soir, le combat est engagé en avant de Cumières, les 2/3 du bois des Corbeaux sont repris.

La riposte ne se fait pas attendre : après les obus allemands, place aux torpilles et aux lanceurs de mines. (*minenwefers*.)

A l'issue de ce bombardement, l'ennemi lance une puissante attaque avec jets de liquide enflammé.

*Les survivants parviennent à enrayer puis à repousser l'assaut allemand.*



Jusqu'au 21, il se maintiendra en lisière sud du Bois des Corbeaux. Débordé sur sa droite et sa gauche par l'ennemi qui occupe la côte de Talou, la cote 265 et la crête du Mort Homme, il brise néanmoins par ses feux toutes les attaques ennemies.

Plus tard c'est sur la « tranchée des zouaves » que viendront échouer les attaques contre Chattancourt.

Blessé, le zouave PERREAU est évacué sur l'ambulance n° 6 du 13<sup>e</sup> corps d'armée, à Broncourt (Meuse) où il décède.

**FICHE de DIAGNOSTIC**  
Blessé non transportable

○

*Nom* .....

*Prénoms* .....

*Régiment* .....

*Bataillon* .....

*Compagnie* .....

*Indication de la Blessure et l'on constaté la présence de corps étrangers* { .....

*Ont ils été extraits* .....

*Nature du pansement appliqué* { .....

○ *Le Médecin*

**FICHE de DIAGNOSTIC**  
Blessé transportable

○

*Nom* .....

*Prénoms* .....

*Régiment* .....

*Bataillon* .....

*Compagnie* .....

*Indication de la Blessure et l'on constaté la présence de corps étrangers* { .....

*Ont ils été extraits* .....

*Nature du pansement appliqué* { .....

○ *Le Médecin*



1<sup>er</sup> régiment de marche de zouaves et son drapeau